



# Libres penseurs de France

Découvrez nos veilles thématiques

Infolettre bimensuelle du  
1er septembre 2023  
#13

*La volonté trouve, la liberté choisit. Trouver et choisir, c'est penser, Victor Hugo.*

L'ADLPP propose aux esprits libres une infolettre sur la laïcité en France et dans le monde dans les domaines de la culture et de la politique, de l'éducation et de l'enseignement, de la société et du féminisme, de l'humanisme et de la liberté de conscience.

Nous ne prétendons pas couvrir l'ensemble des domaines où la laïcité et la liberté de conscience sont en jeu mais donner un aperçu de ce qui est diffusé.

Les articles collectés ne sont pas tous favorables à la liberté de conscience car les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs et c'est justement pour permettre de mieux comprendre les dangers qui menacent celle-ci que nous mettons à disposition cette veille numérique.

## ATHÉISME



ATHÉISME, ANTIRÉLIGION, AT  
MILITANTISME ATH

### ET VOUS, ANTIRÉLIGION, ATHÉISME OU MILITANTISME ATHÉE ? | Génération Athée

Bien qu'à première vue, ces trois courants athées puissent sembler similaires, les motivations et actions qui les animent sont clairement différentes les unes des autres, et nous allons vous expliquer en quoi.

[Lire la suite](#)

[www.generation-athee.fr](http://www.generation-athee.fr)



## ATTEINTE À LA LAÏCITÉ



## Atteintes à la laïcité : "L'école n'est pas le lieu où on affiche une appartenance" (Iannis Roder)

Atteintes à la laïcité : "L'école n'est pas le lieu où on affiche une appartenance" (Iannis Roder)

[Voir la vidéo](#)



## Les atteintes à la laïcité à l'école explosent, en l'absence d'un cadre précis

Explication. Au cours de l'année scolaire 2022-2023, les signalements d'atteintes à la laïcité ont augmenté de 120 % par rapport à la précédente, affirme une note des services de l'État. Face à ce phénomène, le ministre Gabriel Attal appelle, jeudi 24 août, à une réponse « ferme ».

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Extrait issu du quotidien, La Croix, le 24 août 2023**

"Pour lui [Jean Baubérot, historien et sociologue spécialiste des religions,], le problème « n'est pas le comportement des adolescents », mais bien « l'éducation nationale. » Alors que Gabriel Attal a affirmé, dans un entretien avec Le Figaro le 27 juillet, que les abayas, de longues robes couvrant tout le corps, sont « des vêtements religieux » et « doivent être traitées comme tels » à l'école, l'historien, qui a participé en 2003 à la Commission Stasi sur l'application du principe de laïcité, dénonce une institution qui « fabrique du religieux » et confond les éléments culturel et cultuel.

En plus de définir avec précision « ce qui constitue une atteinte grave à la laïcité », Jean Baubérot estime qu'il faut, pour résoudre le problème des atteintes à la laïcité, « arrêter de ne voir que par la religion » et « engager une réflexion » sur la façon dont la laïcité est appliquée."

[Lire la suite](#)



## L'école, Gabriel Attal et la laïcité « geignarde » | Le Club

C'est la rentrée scolaire : les médias causent sur l'école et le ministre de l'Éducation Nationale s'exprime. À les écouter ou à les lire, le problème ne serait pas le fait que l'institution scolaire aggrave les inégalités sociales, ni les classes surchargées, ni les suppressions de postes, ni les promesses non tenues de revalorisation des enseignants... Non, l'actu ce sont les fameuses « atteintes à la laïcité », qui auraient explosé.

[Lire la suite](#)





## Interdiction de l'abaya à l'école : Attal appelle à "faire bloc" contre les atteintes à la laïcité

Le ministre de l'Éducation nationale Gabriel Attal a justifié l'interdiction du port de l'abaya dans les établissements scolaires en appelant lundi à "faire bloc" contre les atteintes à la laïcité, estimant que l'école de la République était "testée".

[Voir la vidéo](#)



## Atteintes à la laïcité à l'école : comment le nombre de signalements a explosé de 120 % en 2023

C'est une constante depuis l'assassinat de Samuel Paty en octobre 2020 : le nombre de signalements pour atteintes à la laïcité ne cesse d'augmenter. En cette année scolaire 2022 - 2023, le phénomène ne déroge pas à la règle. Selon une note du ministère de l'Éducation Nationale, dévoilée par nos confrères d'Europe 1, 4 710 signalements pour atteinte à la laïcité ont été recensés pour cette seule année scolaire, soit une hausse de 120 % en seulement un an.

[Lire la suite](#)



## Le port de l'abaya est-il vraiment une atteinte à la laïcité ?

Dans une interview à TF1 ce dimanche 27 août, le ministère de l'Éducation nationale Gabriel Attal a annoncé l'interdiction du port de l'abaya à l'école, au nom de la laïcité. Mais ce vêtement, une longue robe couvrant l'ensemble du corps à l'exception du visage, fait débat quant à sa signification religieuse.

### Sommaire

1. Qu'est-ce que l'abaya ?
2. L'abaya est-il un vêtement religieux ?
3. Une atteinte à la laïcité relative selon les politiques
4. Que dit la loi ?

[Lire la suite](#)



**ÉCOLE PRIVÉE**



## Laïcité ? L'État finance l'enseignement privé catholique et bourgeois

ALORS QUE L'ÉDUCATION PUBLIQUE TOMBE EN MORCEAUX ET QUE CERTAINS COURS NE PEUVENT PLUS ÊTRE ASSURÉS DANS LES ÉTABLISSEMENTS POPULAIRES QUI EN ONT LE PLUS BESOIN, LE CLAN MACRON MET EN SCÈNE UNE CHASSE AUX ABAYAS : DES ROBES LONGUES ORIENTALES. LE TOUT AU NOM D'UNE PRÉTENDUE «LAÏCITÉ».

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

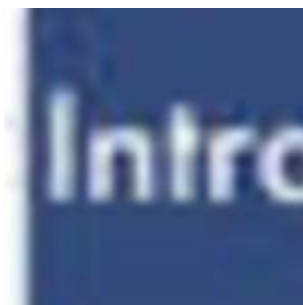
**AVERTISSEMENT. Lu sur le site Wikipédia**

"Contre Attaque, anciennement Nantes Révoltée, est un média en ligne francophone créé en 2012 à Nantes. Une revue au format imprimé paraît également depuis 2017. Avec une ligne éditoriale classée parmi la gauche radicale, ce média documente et relaie les luttes sociales."

[Lire la suite](#)



## ÉCOLE PUBLIQUE LAÏQUE



### Port de signes religieux ostentatoires dans L'École publique laïque | Fédération DDEN

Chères et chers collègues, pour ne pas tomber dans le piège d'un débat sans fin, souhaitent, tout d'abord, que l'institution explicite les principes fondamentaux des missions de l'institution scolaire publique et laïque pour mieux, une fois pour toutes, en faire comprendre les droits et les devoirs et démasquer ses fossoyeurs. Car l'École ce ne sont pas d'abord des interdits, mais avant tout des principes.

L'école publique, où s'élabore la citoyenneté, impose un espace laïque libre de tout assujettissement religieux ou autre où tous les élèves bénéficient des mêmes droits et se voient imposer les mêmes devoirs.

On ne peut abandonner cette mission fondamentale d'une école publique laïque qui prépare et institue la citoyenneté où les élèves rassemblés apprennent à vivre ensemble par-delà leurs appartenances politiques, religieuses ou philosophiques.

La morale de l'École de la République ne peut porter la marque d'aucune religion. Elle se doit d'être universelle. De fait, elle ne peut être que laïque pour respecter la liberté de conscience de chacune et chacun.

Selon les DDEN, pour l'éducation, seule l'intervention de la puissance publique, affranchie de toute tutelle, ecclésiastique ou autre, sans distinction d'origine, sociale, culturelle et autres convictions, est la condition nécessaire de l'égalité des chances pour la formation de citoyens en devenir.

**Eddy Khaldi**

[Lire la suite](#)



## ENSEIGNEMENT PRIVÉ CATHOLIQUE



### Les démons du collège Stanislas, citadelle de l'enseignement privé catholique

ENQUÊTE - L'institution parisienne est de plus en plus critiquée pour ses méthodes et sa rigidité face aux évolutions de la société. Une enquête administrative est en cours sur cet établissement où, dans certains dossiers à caractère sexuel, règne une forme de loi du silence.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Article issu du quotidien, Le Monde, le 2 août 2023**

"Depuis plusieurs années, l'institution figure en tête du palmarès du Figaro des meilleurs collèges et lycées privés de France. C'est encore le cas en 2023. L'analyse des résultats au bac 2022 est éloquente : 100 % de réussite à l'examen, 100 % de mentions. « Le niveau des cours est top et les profs, dans leur grande majorité, sont passionnants, admet Alexandre, un ancien élève de 42 ans, qui a fait ses études secondaires à Stan dans les années 1990. Mais, pour le reste, l'omerta règne. Or, des trucs lourds, j'en ai vu un paquet... »

(...)

Déjà, fin septembre 2018, plusieurs journaux avaient annoncé la tenue à Stanislas d'un atelier polémique intitulé « Offrir fraternité et soutien dans l'Église aux personnes qui vivent une attirance homosexuelle » et organisé dans le cadre de Congrès Mission, un événement réunissant, chaque année, les chrétiens de France. L'orateur, l'abbé Louis-Marie Guitton, s'exprimait au nom de l'apostolat conservateur Courage, association d'évangélisation qui prône la chasteté pour les gays et les lesbiennes et propose un accompagnement par des prêtres et des thérapeutes. Des militants LGBT et Laurence Vanceunebrock, alors députée (LRM) de l'Allier, avaient tenté de faire annuler la conférence. Sans succès. Frédéric Gautier avait fait savoir que la prise de parole du père Guitton avait lieu un samedi après-midi, en dehors des heures de cours.

(...)

Benoît, 25 ans, a fait l'intégralité de sa scolarité au sein de l'institution catholique. Autour d'un café, il explique réfléchir souvent à ces quatorze années passées à Stan, à ces règles vestimentaires « absurdes » qui conduisaient à faire du corps un temple de la chasteté, « sinon, c'était la décadence ». À l'instar d'Alexandre et d'Antoine, il soupçonne que derrière cette vitrine à l'eau de rose le pire peut parfois arriver, bien au-delà des préoccupations de l'enquête administrative. « Cette dernière, comme le résume Frédéric Gautier, doit répondre à trois questions en écho à celles posées par L'Express et Mediapart : Stanislas est-il un établissement sexiste ? Homophobe ? Autoritaire ? » Une autre interrogation mérite d'être soulevée : comment les affaires de harcèlement et d'agressions sexuelles sont-elles traitées ?

[Lire la suite](#)



---

## ISLAM POLITIQUE



**Kahina Bahloul, première femme Imame de France, demande l'interdiction de l'abaya à l'école : "Il s'agit d'une atteinte à la laïcité. C'est pour moi le signe d'un endoctrinement !" - Vidéo**

Kahina Bahloul, première femme Imame de France, demande l'interdiction de l'abaya à l'école : "Il s'agit d'une atteinte à la laïcité. C'est pour moi le signe d'un endoctrinement !" - Vidéo

[Voir la vidéo](#)



---

## LAÏCITÉ À L'ÉCOLE



**Emmanuel Macron et l'école : « le président a raison de vouloir remettre les valeurs républicaines au cœur de l'école »**

ENTRETIEN. Professeur en Seine-Saint-Denis, Iannis Roder soutient la proposition du chef de l'État de refondre les programmes d'histoire.

### Sommaire

1. Le Point : Pensez-vous, à l'instar d'Emmanuel Macron, que l'école est passée à côté de sa mission de transmission des valeurs républicaines ?
2. Les enseignants sont-ils suffisamment formés pour cela ?
3. Au-delà de la formation des enseignants, existe-t-il encore aujourd'hui à l'école un espace permettant d'expliquer aux enfants ce qu'est la République, ses fondements et ses valeurs ?
4. Faut-il enseigner l'histoire de manière chronologique, comme le souhaite le président de la République ?
5. Il faudrait donc réduire les programmes d'histoire ?
6. Il semble difficile dans ces conditions de faire de l'enseignement moral et civique « une matière essentielle », comme le souhaite Emmanuel Macron...

[Lire la suite](#)







## Laïcité : de Ferdinand Buisson à Gabriel Attal | Le Club

La rentrée arrive et le nouveau ministre de l'Éducation annonce la couleur. Sans surprise, la laïcité sera encore une thématique largement mise en avant. Mais au fait, la laïcité, qu'en dit Ferdinand Buisson, père de la loi de 1905, lui-même ?

[Lire la suite](#)



## France. Abaya interdite à l'école, ou l'extension d'une « laïcité » répressive - Rafik Chekkat

Avec sa décision d'interdire l'abaya dans les établissements scolaires, le ministre de l'éducation nationale Gabriel Attal poursuit l'encadrement politique du religieux. Cette « nouvelle laïcité » promue par Emmanuel Macron entraîne une stigmatisation toujours plus poussée des musulman-es et assigne le corps éducatif au rôle de police des intentions.

### Sommaire

1. L'INTERDICTION COMME PRINCIPE, L'AUTORISATION COMME EXCEPTION,
2. LE COUP DE FORCE DE LA LOI DE 2004,
3. SONDER « L'INTENTION RELIGIEUSE »,
4. DES SIGNALEMENTS POUR « ATTEINTE À LA LAÏCITÉ »,
5. UNE VISION AUTORITAIRE DE LA LAÏCITÉ,
6. SORTIR DU TROU NOIR.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

### AVERTISSEMENT. Lu sur le site de Wikipédia

"Orient XXI est un site écrit par des chercheurs spécialistes du Moyen-Orient, dans lequel ils donnent leur point de vue sur l'actualité de cette région<sup>4,5</sup>. Il est soutenu par Mediapart, qui reprend régulièrement ses articles<sup>6</sup>. La Société française d'histoire des outre-mers souligne la richesse des dossiers historiques d'Orient XXI."

[Lire la suite](#)



## LAÏCITÉ EN FRANCE



## Pourquoi la nouvelle laïcité française n'est plus exportable

Malgré les mérites de la « laïcité historique » promue par la France dans le monde, l'exclusion et la division portées par la « nouvelle laïcité » sapent son universalité.

### Sommaire

1. « Ethnocentrisme »,
2. Une « bonne vie » pour tous,

3. Vision négative,
4. Laïcité « douce ».

» *Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :*

**AVERTISSEMENT. Lu sur le site [Courrier international](#)**

"Fondé en février 2014, Middle East Eye est un site d'information panarabe basé à Londres. Grâce à un large réseau de correspondants, il couvre 24 pays et aborde des sujets politiques, économiques et sociaux."

[Lire la suite](#)



## En dates. La laïcité à la française, un concept discuté

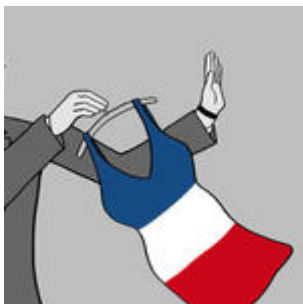
De « fille aînée de l'Église » à pionnière de la laïcité, la France lutte constamment avec cette notion dont les nombreuses interprétations produisent des débats politiques intenses.

### Sommaire

La laïcité « à la Française », en six dates :

1. XVIIIe siècle, la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen,
2. XIXe siècle, Le Concordat (1801),
3. 1905, la loi de séparation de l'Église et de l'État,
4. 1958, la Constitution de la Ve République,
5. « La France est une République indivisible, laïque, 2000, retrait de la référence à « l'héritage culturel, humaniste et religieux » de l'Europe de la Charte européenne des droits fondamentaux,
6. XXIe siècle, la loi sur le respect de la laïcité (2004).

[Lire la suite](#)



## Interdiction de l'abaya : en France, "on ne plaisante pas" avec la laïcité

Le ministre de l'Éducation nationale, Gabriel Attal, a annoncé l'interdiction du port de l'abaya, une robe traditionnelle portée par certaines élèves musulmanes dans les écoles publiques. Pour ce média algérien, la mesure est avant tout "idéologique", sans effet mesurable.

[Lire la suite](#)



## La France interdit l'abaya à l'école, et c'est une excellente décision | JDM

Depuis quelques mois déjà, la France débat de la place de l'abaya à l'école.

L'abaya, c'est ce vêtement traditionnel venu du monde arabe. En soi, l'abaya n'a pas nécessairement une signification religieuse, mais elle en prend une dans le contexte français. Elle est mise de l'avant par les islamistes pour permettre aux jeunes musulmanes de contourner la loi sur la laïcité. Cette dernière, on le sait, interdit les signes



religieux chez les étudiants à l'école, notamment le voile. L'abaya devient pratiquement un substitut du voile.

[Lire la suite](#)



## LIBERTÉ D'EXPRESSION



### Médine se défend chez les écolos dans une salle acquise à sa cause

Sous pression, la secrétaire nationale, Marine Tondelier, a mené un entretien jeudi soir, soucieuse de n'éviter aucune des polémiques soulevées par le rappeur controversé.

Médine vante «une laïcité à la lettre, dans son application stricte, et non pas dans son utilisation déviée qui vise à exclure une partie de la population». Cette «utilisation» selon lui «est bien souvent antireligieuse et catégorise bien souvent malheureusement la communauté musulmane». «Quand tu n'aimes pas le diagnostic, tu casses le thermomètre», a-t-il considéré, le concernant. Avant de s'appuyer sur l'affaire du Fonds Marianne pour appuyer ses arguments, sous des applaudissements d'assentiment.

(...)

Une position très éloignée de celle d'autres parlementaires, comme celle de sa collègue à Bruxelles, Karima Delli. Cette dernière fulminait contre l'invitation, juste avant. Elle a été la première à monter au créneau dans cette affaire. «Depuis son tweet, dit-elle, j'ai demandé de le déprogrammer. C'est un truc antisémite. Point. On ne tergiverse pas !»

(...)

Députée EELV de Paris, membre d'une commission interne au parti dédiée à la lutte contre l'antisémitisme, créée il y a moins de deux ans, Eva Sas n'est pas loin d'être effondrée elle aussi. Elle le reconnaît.

(...)

«Sur l'antisémitisme, on ne peut pas se permettre d'être ambigu, se désole-t-elle aussi. Tout le travail que nous menons en interne est désormais occulté.»

[Lire la suite](#)



### Universités d'été d'EELV et LFI : pourquoi le rappeur Médine divise la classe politique

Au cœur de plusieurs polémiques ces dernières années, l'artiste a été accusé d'antisémitisme quelques jours avant de participer à la rentrée politique de la gauche.

(...)

C'est justement cette "digue culturelle" que de nombreux responsables politiques veulent faire tomber. La première polémique impliquant Médine remonte à 2015. Les paroles de sa chanson Don't

Laïk, sortie une semaine avant les attentats de Charlie Hebdo, provoquent l'indignation de la droite. "Crucifions les laïcards comme à Golgotha", c'est un oxymore", se défend le rappeur, qui précise avoir écrit ce morceau pour dénoncer le "laïcisme", une "dérive" de la laïcité "qui se drape dans la notion d'égalité en stigmatisant le religieux".

[Lire la suite](#)



## Extrême droite, polémiques... Qu'a dit Médine aux journées d'été d'EELV du Havre ? | 76actu

La prise de parole du rappeur Médine lors des journées d'été EELV au Havre, jeudi 24 août 2023, était particulièrement attendue, quelques jours après la polémique.

(...)

Le rappeur est également revenu sur d'anciennes polémiques. Au sujet de sa chanson Don't Laïk, sortie en 2015 et qui avait suscité le débat à l'époque, « ma position n'est pas totalement claire dans le morceau, et je le concède, ni dans le clip, et c'est d'ailleurs mon erreur, d'avoir ajouté des images 'chocs' à des paroles qui l'étaient déjà. « Par contre, ce n'est pas un morceau anti-laïcité, c'est une ode à la laïcité », a-t-il insisté.

[Lire la suite](#)



## LIBERTÉ DE CONSCIENCE



### Raif Badawi : lutter pour la liberté de conscience

En Arabie Saoudite, vouloir qu'on reconnaisse la liberté de conscience est dangereux. C'est pourtant le combat qu'a choisi de mener Raif Badawi. Armé de son blog, Free Saudi liberals, et de son ton moqueur, il défie l'autorité religieuse, mettant sa propre vie en jeu.

[Lire la suite](#)



### Les fêtes de Saint-Roch organisées en mode religieux seulement à Montpellier

Comme chaque année, les fêtes de Saint-Roch débiteront le 14 août par des rassemblements dans plusieurs édifices de la ville puis par des messes célébrées à l'occasion de l'Assomption, le 15 août, dont la principale, à la cathédrale à 10 h 30. Mais la grande journée de ce rendez-vous à la fois spirituel, patrimonial et historique reste le 16 août avec sa succession de rendez-vous religieux et la procession des reliques de Saint-Roch suivie de la bénédiction de la ville, de ses habitants et, enfin des animaux de compagnie. Le thème retenu est "Saint-Roch, du riche notable montpelliérain au pauvre pèlerin".



## LIBERTÉ DE PENSÉE

# RANC IREUR

### Mauvaise alliance : le franc-parler de Caroline Fourest

Parmi les rares à oser le dire, Karima Delli est convaincue que cette réprobation est « majoritaire » au sein du mouvement (le refus de participer du maire de Bordeaux et de la maire de Strasbourg semble lui donner raison). Elle exige qu'on déprogramme le rappeur sous le hashtag #FallaitPasLinviter, pour l'instant sans succès. Mélenchon, lui, tient à cette invitation, qu'il défend féroce. A-t-il perdu la mémoire ? N'a-t-il aucun souvenir de la tempête déclenchée par le NPA, en 2010, lorsque le parti anticapitaliste tenait à présenter une candidate voilée aux municipales ? Ce fut son glas, la faute de trop, celle qui permit l'envol du tout nouveau Parti de gauche fondé par un certain Mélenchon, à l'époque laïque et universaliste. C'était un autre monde, avant de rater la présidentielle de 600 000 voix, avant de vouloir à tout prix le vote des banlieues, de choisir Éric Coquerel comme lieutenant, de trahir la gauche Charlie pour assouvir son obsession présidentielle. À l'époque, on n'invitait pas des rappeurs islamistes pour parler de l'extrême droite à la Fête de l'Huma... J'y ai souvent tenu tribune, devant des militants communistes fermement convaincus que combattre le racisme passait par refuser le fanatisme. Jusqu'à mon agression, en 2012, par des militants proches des Indigènes de la République, alliés des Frères musulmans, lançant des bananes pour dénoncer ma présence.



## LIBERTÉ RELIGIEUSE



### Voyage du pape : « La liberté religieuse est réelle en Mongolie, malgré une alliance entre le bouddhisme et le pouvoir »

À l'occasion de la visite du pape François en Mongolie, du 31 août au 4 septembre, l'anthropologue Grégory Delaplace analyse, dans un entretien au « Monde », les enjeux de ce voyage à travers la situation religieuse du pays, où la place prééminente du bouddhisme et du chamanisme n'empêche pas les autres religions d'exister, voire de se développer.

#### Sommaire

1. Quelle est la principale religion de Mongolie ?
2. Qu'en est-il du chamanisme ? Est-il encore très présent ?

### 3. Le christianisme est-il bien accepté dans le pays ?

*"Après cela, on n'entend plus beaucoup parler des chrétiens en Mongolie, et ce jusqu'en 1911 (date de la chute de la dynastie mandchoue et d'une première tentative d'indépendance de la Mongolie vis-à-vis de la Chine) ; le pays s'ouvre alors vers l'extérieur. Mais le clergé bouddhique reste extrêmement puissant et l'instauration de la République populaire de Mongolie en 1924, sur le modèle soviétique, vient très vite mettre un nouveau frein à l'implantation du christianisme dans le pays. Il faudra alors attendre la Constitution de 1992 pour que le pays s'élargisse véritablement aux autres religions et garantisse la liberté religieuse."*

4. Quid de l'athéisme ? La Mongolie est-elle une société en voie de sécularisation ?

### 5. Bien que la Constitution garantit la liberté religieuse en Mongolie, vous évoquez « une forme d'alliance entre le trône et l'autel », entre le bouddhisme et le pouvoir mongol. Comment cela se traduit-il concrètement ?

*"Il y a une vraie liberté religieuse en Mongolie. Depuis la fin de l'époque socialiste, il n'y a plus de persécution ni de discriminations en raison de la religion. Il existe également une séparation formelle, inscrite dans la Constitution, des religions et de l'Etat, qui n'est plus une théocratie comme il l'a brièvement été entre 1921 et 1924. Mais une certaine prééminence de fait est reconnue à la religion bouddhique."*

6. Le pape justifie son voyage par sa volonté de mettre « les périphéries au centre de l'Eglise », de détourner les projecteurs de l'Occident vers des régions traditionnellement oubliées des catholiques. Quels sont les autres enjeux de ce voyage selon vous ?

[Lire la suite](#)



## Liberté religieuse – À surveiller au Canada – AED Canada

« La discrimination et la persécution religieuse ne cessent de croître, et ce, partout dans le monde », s'inquiète Marie-Claude Lalonde, directrice nationale de l'AED Canada. « Nous rendons disponible dès aujourd'hui au Canada une version PDF de notre dernier rapport abrégé. C'est un outil d'information très précieux pour qui veut faire un survol rapide de l'état de la liberté religieuse et les défis qu'elle rencontre. »

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

#### **AVERTISSEMENT. Lu sur le site Wikipédia**

"L'Aide à l'Église en Détresse ou l'AED (ACN Aid to the Church in Need en anglais, Kirche in Not en allemand) est une fondation internationale catholique de droit pontifical qui aide les chrétiens menacés, persécutés, réfugiés ou dans le besoin.

L'AED mène aussi un travail de recueil d'informations et d'analyses du terrain au sujet de la liberté religieuse : elle publie tous les 2 ans un rapport sur la liberté religieuse dans le monde car sa mission comporte un volet consacré à la défense de ce droit fondamental de la personne, quelle que soit la religion concernée."



## LOI 2004



### LOI n° 2004-228 du 15 mars 2004 encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics ...

LOI n° 2004-228 du 15 mars 2004 encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenue.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

#### RAPPEL

Le texte de loi peut être téléchargé sur le site sur du Journal officiel de la République française.



### Loi 2004 et abaya : pourquoi tant d'élèves assimilent laïcité et discrimination ? | Le Club

En annonçant l'interdiction dans les établissements scolaires du port de l'abaya, le ministre de l'Éducation Gabriel Attal ne clôt pas les polémiques, mais prépare les prochaines et continue de fragiliser la transmission de la laïcité chez nos élèves.

#### Sommaire

1. Dans la continuité de la loi de 2004,
2. Une instrumentalisation à des fins racistes,
3. « Il fallait des consignes claires pour les chefs d'établissements ».



## MIXITÉ SOCIALE ET SCOLAIRE



## Mixité sociale des collèges : l'écart se creuse entre public et privé

Dans une note publiée en juillet 2023, le ministère de l'éducation nationale dresse un état des lieux de la mixité sociale au collège à la rentrée 2022. Si la ségrégation parmi les établissements publics tend à diminuer, les disparités entre les secteurs public et privé augmentent.

[Lire la suite](#)



## Mixité sociale : le privé intouchable ?

Pour qu'il y ait davantage de mixité sociale à l'école, il faut se confronter à l'enseignement privé, mais personne, depuis les années 1980, n'ose mener ce combat risqué politiquement.

[Lire la suite](#)



## CSE : à l'occasion des annonces sur le harcèlement, une nouvelle instrumentalisation de la laïcité – Info Libertaire

À l'occasion des annonces visant à lutter contre le harcèlement en milieu scolaire, le Ministre de l'Éducation nationale a choisi d'intégrer dans le chapitre consacré au conseil de discipline du Code de l'Éducation des dispositions relatives aux faits portant une atteinte aux valeurs de la République ou au principe de laïcité.

Le texte présenté au Conseil Supérieur de l'Éducation du 28 juin prévoit que les chef-fes d'établissements sont tenu-es d'engager une procédure disciplinaire "lorsque l'élève commet un acte portant une atteinte grave aux valeurs de la République ou au principe de laïcité".

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPP :

### **AVERTISSEMENT. Lu sur le site Infolibertaire**

"Info Libertaire permet d'avoir rapidement des infos et des actualités quotidiennes provenant de sources diverses de la presse militante. Plus de 300 sources sont automatiquement diffusées ici dès que du nouveau contenu est disponible, réunissant ainsi les publications de médias alternatifs francophones influencés par les idées libertaires et antifascistes."

[Lire la suite](#)



**NEUTRALITÉ DE L'ÉTAT**





## Une statue de Saint-Michel déplacée au nom de la laïcité en Vendée

La statue de l'archange Saint-Michel des Sables-d'Olonne (Vendée), dont le conseil d'État avait demandé le retrait de l'espace public, sera déplacée de "quelques mètres" sur une parcelle privée, récemment vendue à la paroisse par la municipalité, a annoncé le maire lundi.

[Lire la suite](#)



## PORT DE L'ABAYA



### «Le port de l'abaya, une conséquence de la surenchère des prédicateurs islamistes»

ENTRETIEN - L'anthropologue et spécialiste de l'islam Florence Bergeaud-Blackler salue l'interdiction de l'abaya à l'école. Si ce vêtement ne représente pas un signe religieux à proprement parler, il reflète l'adhésion à un islam rigoriste qui s'est développée ces dernières années sous l'effet de la radicalisation des prêches, explique-t-elle.

#### Sommaire

1. LE FIGARO. - Dimanche sur TF1, le ministre de l'Éducation nationale a annoncé l'interdiction des abayas à l'école. Quel regard portez-vous sur cette décision ?
2. Que représente l'abaya dans la culture musulmane ?
3. Comment expliquer le plus grand rigorisme des prêches en ce qui concerne l'abaya ? Pourquoi le discours s'est-il durci vis-à-vis des jeunes musulmanes, en France en particulier ?
4. **Toute l'ambiguïté de l'abaya réside précisément dans le fait que ce n'est pas un signe religieux, pourtant il ne semble plus y avoir de doute sur les intentions de celles qui le portent...**  
*"Ce qui lève l'ambiguïté, c'est la conjonction de plusieurs facteurs : le caractère collectif organisé de cette manifestation, le déni bien appris des jeunes filles face aux proviseurs et, au contraire, leur revendication religieuse et même prosélyte sur les réseaux sociaux. Il ne s'agit pas de phénomènes isolés sur lesquels en effet il n'y aurait eu aucune raison d'intervenir. Les services de surveillance ont identifié ce qu'ils ont appelé une offensive dès le mois d'août 2022 en prévision de la rentrée scolaire. Et les statistiques mensuelles ont confirmé une tendance à la hausse. Il fallait donc prendre cette décision ferme et claire avant la rentrée, au risque d'une levée de boucliers qui n'a d'ailleurs pas tardé... La frérosphère s'est immédiatement manifestée."*
5. Dans la loi de 2004 qui interdit le port du voile dans les écoles, collèges et lycées, l'abaya n'était aucunement visée. Pourquoi ?
6. **À gauche, on compte déjà les réactions dénonçant une « police du vêtement » ou une position contraire au principe de**

## laïcité. Que leur répondez-vous ?

*"Bien au contraire, c'est une décision qui combat les discriminations. La neutralité des vêtements est un outil très efficace contre la stigmatisation. Je ne comprends pas très bien l'argument de la police du vêtement : on la voit à l'oeuvre en Iran mais certainement pas en France. Il s'agit donc de très mauvais arguments de la part de personnes qui veulent défendre une partie de leur électorat. Ils n'arrivent pas à convaincre, aujourd'hui on voit d'ailleurs la gauche se fracturer sur ce sujet : Fabien Roussel a affirmé qu'il était plutôt d'accord avec le ministre. À gauche, on s'aperçoit que ce sont des arguments qui ne tiennent pas la route, on devrait voir à l'avenir se creuser un fossé plus profond à gauche entre les républicains et les autres. Ces derniers accuseront les premiers d'être racistes, islamophobes ou d'extrême droite. Il faudra simplement y résister."*

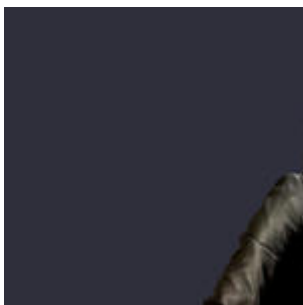
[Lire la suite](#)



## «Rejet obsessionnel des musulmans» : l'interdiction du port de l'abaya dans les écoles scandalise à gauche

Le ministre de l'Éducation nationale, Gabriel Attal, a annoncé dimanche l'interdiction de cet habit traditionnel dans les établissements scolaires. Une décision jugée «islamophobe» par les Insoumis.

[Lire la suite](#)



## Laïcité à l'école : la "police des vêtements", c'est l'abaya, par Anne Rosencher

L'abaya est une tenue créée spécifiquement pour répondre aux prescriptions d'une certaine vision de l'islam. À l'école, sa multiplication relève d'une volonté de tester la laïcité sur fond de flou juridique.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLFP :

**Extrait issu de l'hebdomadaire, L'Express, le 28 août 2008**

"N'est-ce pas cela, justement, que la "police du vêtement" ? Et n'est-ce pas justement le rôle de la laïcité que d'empêcher, dans l'enceinte de l'école, la manifestation ostentatoire d'une prescription religieuse ? L'idée, rappelons-le, n'est pas d'obliger les jeunes filles à montrer leurs mollets ou leur bras si elles ne le souhaitent pas, mais d'interdire à l'école le port d'un vêtement qui a été conçu pour répondre à une prescription religieuse. Que cette prescription soit sexiste - parce qu'elle l'est - n'est pas la question ici.

Las ! Les Insoumis font semblant de ne pas le voir. Pire : par clientélisme, ils dénoncent, comme Mathilde Panot sur Twitter, une "obsession" du gouvernement envers "les musulmans" et "plus précisément, les musulmanes". D'abord, redisons-le, cette façon d'amalgamer systématiquement "les musulmans" et "les musulmanes" aux pratiques et aux conceptions de certains d'entre eux seulement est nocive dans le débat public. Ensuite : il y a, dans le port croissant des abayas à l'école (4 710 signalements ont été effectués lors de l'année scolaire 2022-

2023, contre 2 167 en 2021-2022, selon une note des services de l'État) une volonté, assumée sur les réseaux sociaux, de tester la laïcité. De montrer que la prescription religieuse peut se frayer un chemin dans les établissements, sur fonds de flou juridique et d'intimidation du quotidien. Doit-on rappeler que la décapitation de Samuel Paty, il y a quatre ans, a généré une peur durable et compréhensible chez beaucoup de proviseurs et d'enseignants, paniqués à l'idée de se retrouver épinglés dans les "mauvaises boucles", sur les réseaux sociaux ?

(...)

À l'époque les injonctions politiques de la religion venaient avant tout du christianisme, la chose est entendue. Mais les mécanismes ne changent pas. La France défend la liberté de croire ou de ne pas croire; elle défend la liberté religieuse, la liberté d'exercice du culte et la non-discrimination entre les religions. Mais elle ne veut pas des injonctions politiques des religions - quelles qu'elles soient - dans sa vie publique. À l'école, elle veut en protéger ses citoyens en devenir. C'est pourquoi elle a créé la laïcité. Un jour, naguère, la gauche a su la défendre."

[Lire la suite](#)



## Le port de l'abaya interdit à l'école : Gabriel Attal clarifie la situation

Les signalements d'atteinte à la laïcité sont en augmentation depuis un an. Le ministre de l'éducation nationale a rendu sa décision sur ce sujet sensible que son prédécesseur, Pap Ndiaye, avait en partie laissée à l'appréciation des chefs d'établissement.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLFP :

**Extrait issu du quotidien, Le Monde, le 28 août 2023**

"Or, depuis un an, les signalements d'atteinte à la laïcité ne font que croître. Ils sont en augmentation de 120 % entre l'année scolaire 2022-2023 et la précédente (4 710 contre 2 167), selon une note des services de l'État dont Le Monde a eu copie. Pour la période d'avril à juin, le nombre de contestations s'élève à 1 892. Un chiffre jamais atteint depuis la mise en place de ce comptage, en 2018, à mettre en regard des 12 millions d'élèves que comptait la France en 2022-2023. Cette progression est due en grande partie aux signalements de port de signes ou de tenues « religieuses », à l'instar des abayas et des qamis. Ils représentaient 15 % à 20 % des faits rapportés jusqu'au printemps 2022 et dépassent désormais les 40 % des remontées mensuelles. Quelque 150 établissements sont plus particulièrement concernés par ces litiges, sur 10 000 collèges et lycées en France. Offensive idéologique, provocation adolescente, défi sur les réseaux sociaux et culture du signalement en progression chez les chefs d'établissement font partie des explications avancées pour expliquer cette recrudescence des faits rapportés, alors que ce chiffre fait l'objet de controverses récurrentes.

Politiquement, cette décision permet à Gabriel Attal d'afficher une rupture avec Pap Ndiaye et de mettre en avant sa détermination. De l'avis des spécialistes de la laïcité, nul besoin d'une nouvelle loi pour interdire les abayas à l'école. La loi du 15 mars 2004 a été rédigée de manière à répondre à l'apparition de nouveaux signes religieux. Il n'en dresse pas une liste mais rappelle un

grand principe qui tient en quelques lignes – « Dans les écoles, les collèges et les lycées publics, le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit » –, dans le but de préserver les élèves de toute pression et de garantir la liberté de conscience."

[Lire la suite](#)



### Lever le voile sur l'abaya, et après ?

Une note de service va donc être envoyée, cette semaine, aux chefs d'établissement pour les aider à interdire le port de l'abaya. Combat prioritaire de la rentrée ? Ou sujet secondaire ?

[Lire la suite](#)



### Laïcité : les abayas et qamis officiellement bannis de l'école

Une note de service de l'éducation nationale signée par Gabriel Attal a été envoyée jeudi 31 août aux chefs d'établissement. Elle interdit officiellement de l'école l'abaya et le qamis, version masculine de ce vêtement.

[Lire la suite](#)



### Abaya à l'école : la France insoumise va saisir le Conseil d'État

Paris (AFP) – La France insoumise a annoncé mardi son intention d'attaquer devant le Conseil d'Etat la décision "cruelle" du ministre de l'Education nationale d'interdire le port de l'abaya dans les établissements scolaires, soulignant les divisions à gauche sur la laïcité.

[Lire la suite](#)



### Laïcité : LFI veut contester devant le conseil d'État l'interdiction des abayas

Le coordinateur de La France insoumise (LFI), a annoncé mardi 29 août que son parti saisirait le Conseil d'État pour attaquer la décision « cruelle » du ministre de l'éducation nationale d'interdire le port de l'abaya dans les établissements scolaires.

[Lire la suite](#)



## PORT DE L'UNIFORME



### S'habiller pour l'école, tout un art !

Uniforme, tenue de sport ou diktat de la mode, le Musée national de l'éducation de Rouen explore le rapport qu'entretient l'élève avec le vêtement, des années 1880 à nos jours.

(...)

Si le port de la blouse est resté majoritaire en primaire jusqu'aux années 1970, avant de progressivement disparaître, l'uniforme a, lui, rarement été adopté par les institutions françaises, même s'il subsiste dans quelques établissements privés et plus fréquemment dans les Outre-mer. Régulièrement, le sujet s'invite chez les politiques, parmi lesquels des élus de tous bords louent les vertus d'une uniformisation abolissant les distinctions sociales. Qu'en pensent les principaux intéressés ? De Jules Vallès (L'Enfant) à Annie Ernaux (Les Années), nombre d'écrivains ont évoqué leurs souvenirs de jeunesse par le prisme de leurs tenues écolières. Au Munaé, les commissaires rassemblent aussi des autoportraits réalisés en classe, qui attestent de l'importance de la thématique chez les élèves d'aujourd'hui. Ils y traduisent autant la réalité de ce qu'ils portent que la tenue idéale, objet de leurs fantasmes vestimentaires.

[Lire la suite](#)



### Jean-Paul Brighelli : «Uniforme, formation des maîtres... ces autres chantiers qui attendent l'école après l'abaya»

TRIBUNE - Si l'interdiction de l'abaya est un pas dans la bonne direction, l'Éducation nationale a encore besoin de réformes d'ampleur, argumente le professeur agrégé de lettres modernes\*. Parmi elles, l'imposition de l'uniforme et le recentrage sur les savoirs fondamentaux sont indispensables, estime-t-il.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Extrait issu du quotidien, Le Figaro, le 1<sup>er</sup> septembre 2023**

"Interdire les défroques religieuses, dans les faits, ne sera pas facile. Le plus simple est d'instaurer l'uniforme, comme cela se fait aux Antilles, et sans que les adolescents là-bas protestent. Jupe pour les filles, blazer pour les garçons. Avec des contraintes fortes sur la chevelure, les chaussures, les tatouages : on doit s'habiller pour venir à l'école comme on s'habille pour être chirurgien ou homme d'affaires. L'uniforme, qui relancerait une industrie du vêtement aujourd'hui moribonde, est un bon moyen d'égaliser les conditions, afin que la seule distinction soit celle du travail et du talent. C'est cela, l'élitisme républicain. Ce n'est pas être d'extrême droite que de dire cela - n'en déplaise aux aveugles qui traitent de fascistes tous ceux qui voient trop bien.

Évidemment, l'abaya est le petit doigt qui cache la forêt des vraies préoccupations. Il faut repenser tout le système éducatif, si l'on veut arrêter la glissade de la France, ininterrompue depuis vingt ans, vers les abysses des classements internationaux.



Revenir sur le collège unique, dont le plus bel effet fut de descendre automatiquement le niveau. Réformer en profondeur la loi Jospin, grâce à laquelle ce ministre de gauche, trois mois plus tard, n'avait pas osé interdire les voiles de Creil, et s'en était remis au Conseil constitutionnel, manoeuvre dilatoire qui donna de l'espoir à tous les extrémismes religieux. Il faut repenser la formation des maîtres, et ne pas confier les clés des écoles normales, que le ministre pense aujourd'hui à ressusciter, aux pédagogues qui ont massacré trois générations de néoprofs via les IUFM, ESPE et INSPE : recruter les candidats à bac +1, par exemple, et les former à fond jusqu'à la fin de la licence, sans reculer indéfiniment l'entrée dans le métier."

[Lire la suite](#)



## PORT DES SIGNES RELIGIEUX



### Laïcité : abayas, ce que dit la jurisprudence sur les signes religieux

Le Conseil d'État s'est prononcé à de nombreuses reprises ces dernières années sur les signes religieux, marquant des points d'équilibre entre liberté d'expression, laïcité et ordre public.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Extrait tiré du quotidien, La Croix, le 30 août 2023**

"Dans les deux cas, ce n'est pas directement le respect de la laïcité qui motive la décision mais la notion de « bon fonctionnement du service public ». Pour le burkini, le juge rappelle qu'il est possible de prévoir des dérogations au règlement, y compris pour prendre en compte les convictions religieuses des usagers. À condition toutefois que cela ne rende pas plus difficile le respect de la règle par l'ensemble des usagers et que cela ne crée pas des situations inégalitaires. En l'espèce, on ne peut d'un côté autoriser le vêtement ample du burkini (son but est de dissimuler les formes du corps) et de l'autre interdire les shorts de bains.

Concernant le voile dans le foot, le Conseil d'État a innové en estimant que la FFF avait pu légitimement interdire le voile à titre préventif. Le règlement apparaît « nécessaire » pour assurer le bon déroulement des rencontres « en prévenant tout affrontement ou confrontation sans lien avec le sport ».

La situation de l'école est particulière en raison de sa mission vis-à-vis d'enfants et d'adolescents dont la conscience et le libre arbitre sont en construction. La loi de 2004 proscrit ainsi « le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une apparence religieuse ». La circulaire d'application qui suivit précisa qu'elle visait les signes religieux ostensibles en tant que tel : le voile, la kippa, une grande croix, mais pas une petite médaille ou autre effet discret. Elle visait aussi à « répondre à l'apparition de nouveaux signes, voire à d'éventuelles tentatives de contournement ».



(...)

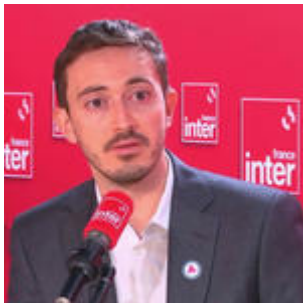
Dans cette jurisprudence, l'accent est mis sur le comportement de l'élève et non sur l'objet lui-même. Dans sa note à l'intention des chefs d'établissement de novembre 2022, le précédent ministre de l'éducation Pap Ndiaye rappelait au sujet du port du bandana que « plusieurs éléments d'appréciation » peuvent être pris en compte, dont « la permanence du port du signe » ou le refus de l'ôter « quelles que soient les circonstances ».

Toute la difficulté pour Gabriel Attal va être de trouver une formulation qui tienne juridiquement pour cibler un vêtement particulier, alors même qu'il n'existe pas de définition de l'abaya, dont on peut imaginer toutes les variantes possibles. Le Conseil français du culte musulman - qui assure qu'il s'agit d'une tenue traditionnelle mais pas religieuse - a souligné dans un communiqué cette difficulté. « À moins d'interdire purement et simplement le port de toute robe longue à l'école (...), il sera impossible d'appliquer une mesure visant spécifiquement l'abaya sans tomber dans les travers de la discrimination et de l'arbitraire. »

[Lire la suite](#)



## THÉRAPIE DE CONVERSION



### Joël Deumier : "Une thérapie de conversion, c'est une torture mentale"

Bérangère Couillard et Sonia Backès souhaitent enquêter sur l'association "Torrents de vie" qui proposent des thérapies de conversion, illégales depuis une loi de 2022 : Joël Deumier, co-président de SOS homophobie, est l'invité de 6h20.

[Lire la suite](#)



### "THÉRAPIES DE CONVERSION" : LE GOUVERNEMENT SAISIT LE PARQUET APRÈS L'ENQUÊTE DE BFMTV

Bérangère Couillard a annoncé saisir le procureur de la République après les révélations de BFMTV qui a infiltré une "thérapie de conversion" pour les personnes LGBT. La pratique est illégale depuis 2022 en France.

(...)

Ce n'est pas la première fois que cette association évangélique est pointée du doigt. "Torrents de vie" avait déjà été épinglée dans un rapport de la Miviludes, la mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires, en 2021.

La secrétaire d'État à la Citoyenneté, Sonia Backès, demande à cette institution "d'étudier toutes les voies d'action possibles pour sanctionner l'association et ses responsables". Dans un communiqué

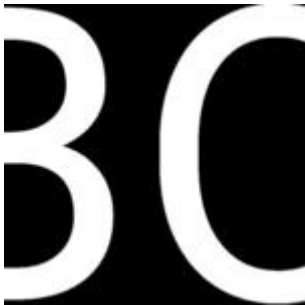
de presse, elle rappelle qu'un plan national de lutte contre les dérives sectaires sera présenté dans les prochaines semaines.

En février dernier, le Conseil de l'Europe alertait déjà sur ce phénomène qui touche tout le continent, avançant que "2% des personnes LGBT ont subi une thérapie de conversion" et "5% se sont vues proposer une conversion".

[Lire la suite](#)



## VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE



### Respect des valeurs de la République

L'École de la République a pour mission de former des citoyens libres, éclairés, dotés des mêmes droits et devoirs, et conscients de leur égale appartenance à la société française. Cette exigence suppose que chaque élève puisse s'instruire, se forger un esprit critique et grandir à l'abri des pressions, du prosélytisme et des revendications communautaires. Le principe de laïcité, qui garantit la neutralité de l'institution scolaire et protège l'élève de tout comportement prosélyte, constitue donc un principe cardinal, protecteur de la liberté de conscience. Son plein respect dans les écoles et les établissements scolaires doit être assuré.

Dans certains établissements, la montée en puissance du port de tenues de type abaya ou qamis a fait naître un grand nombre de questions sur la conduite à tenir. Ces questionnements appellent une réponse claire et unifiée de l'institution scolaire sur l'ensemble du territoire.

En vertu de l'article L. 141-5-1 du Code de l'éducation, qui reprend la loi du 15 mars 2004, le port de telles tenues, qui manifeste ostensiblement en milieu scolaire une appartenance religieuse, ne peut y être toléré. En application de cet article, à l'issue d'un dialogue avec l'élève, si ce dernier refuse d'y renoncer au sein de l'établissement scolaire ou durant les activités scolaires, une procédure disciplinaire devra être engagée.

#### Sommaire

- I. Le non-respect de la loi du 15 mars 2004 doit être sanctionné,
  1. Les inspecteurs de circonscription, les directeurs d'école et les chefs d'établissement bénéficieront de l'appui des équipes académiques Valeurs de la République,
  2. Un dialogue doit d'abord être engagé dans un temps resserré,
  3. En cas d'échec de cette phase, une procédure disciplinaire sera systématiquement engagée par le chef d'établissement,
- II. L'année scolaire 2023-2024 verra le renforcement des actions en faveur de la laïcité,
  1. Former les personnels,
  2. Utiliser les ressources disponibles, diffuser l'information et associer tous les acteurs concernés,
  3. Un plan d'action académique dès la rentrée de septembre 2023.

[Lire la suite](#)



## "J'ai le devoir d'être à vos côtés" : le message d'Attal aux chefs d'établissements sur l'interdiction de l'abaya

INFO BFMTV - Le ministre de l'Éducation nationale a envoyé un courrier aux chefs d'établissements pour qu'ils puissent appliquer dès la rentrée l'interdiction de l'abaya à l'école.

[Lire la suite](#)



Pour toute information supplémentaire le site de l'ADFP

**Scoop.it!**

Réalisé avec [Scoop.it](#)